

Lundi 9 novembre 2015

Michel Cosnard est nommé président du HCERES

Ancien président de l'Institut national de recherche en informatique et automatique (Inria), professeur d'informatique à l'Université de Nice Sophia Antipolis, Michel Cosnard a été nommé le 30 octobre 2015 président du conseil du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

Ingénieur de l'École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble (1975), titulaire d'un Master of sciences en mathématiques appliquées de l'Université Cornell (États-Unis, 1975), docteur d'État ès sciences mathématiques de l'Université de Grenoble (1983), Michel Cosnard prend ses fonctions après un parcours riche et varié dans le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Spécialiste de l'algorithmique, notamment dans le domaine de la conception et l'analyse d'algorithmes parallèles et du calcul sur grille, il a débuté comme chercheur au CNRS (1979-1987), avant d'enseigner à l'École normale supérieure de Lyon (1987-1997) où il crée le laboratoire d'informatique et du parallélisme (LIP). À partir de 1997, il prend de nouvelles responsabilités, au sein de l'INRIA, qu'il dirigera de 2006 à 2014.

Entre 2010 et 2014, il a présidé le groupement européen des organismes de recherche des mathématiques appliquées à l'informatique (Ercim – European research consortium in informatics and mathematics) et l'Alliance des sciences et technologies du numérique (Allistene). Auteur de très nombreuses publications et lauréat de plusieurs prix scientifiques, Michel Cosnard est docteur honoris causa de la faculté polytechnique de Mons (Belgique).

Dans le domaine de l'évaluation, Michel Cosnard a rempli trois missions importantes : il a siégé au Comité national de la recherche scientifique (CoNRS), il a été directeur scientifique adjoint au sein de la Mission scientifique, technique et pédagogique (MSTP) du ministère de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche et il est l'unique membre français du comité d'experts chargé de l'évaluation du 7^e programme-cadre européen.

Michel Cosnard succède à Didier Houssin. Il a été nommé par le Président de la République, après avis favorable des commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat¹ qui l'ont auditionné.

Lors de ces auditions, il a salué le travail accompli par les précédents responsables du HCERES et mis l'accent sur :

- le développement d'un modèle d'évaluation en appui aux politiques scientifiques et pédagogiques des établissements et respectueux de leur autonomie ;
- une reconnaissance de la diversité des entités à évaluer impliquant une adaptation des critères d'évaluation à cette diversité ;
- l'évolution vers une évaluation globaliste qui se place au niveau des orientations stratégiques des communautés d'universités et d'établissements d'un site et s'accompagne d'une appréciation à grain plus large de la qualité de leurs formations et entités de recherche ;
- une contribution à l'analyse de secteurs disciplinaires au plan national, un soutien aux travaux de recherche sur l'évaluation et la production d'indicateurs précis et fiables grâce au savoir-faire de l'Observatoire des sciences et techniques placé au sein du HCERES.

¹ La commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale et la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat.

Conjointement à la nomination de Michel Cosnard, les vingt-neuf personnalités suivantes ont été désignées, par décret, membres du conseil du HCERES :

- au titre des chercheurs, ingénieurs ou enseignants-chercheurs proposés par les instances d'évaluation compétentes en matière d'enseignement supérieur et de recherche :
 - Mme Constantina BACALEXI, ingénieure de recherche (CNRS) ;
 - Mme Christine BOEGLIN, directrice de recherche (CNRS) ;
 - M. Michel BOZDEMIR, professeur des universités (Inalco) ;
 - Mme Fabienne COMTE, professeure des universités (Université Paris Descartes) ;
 - M. Michel GRÉGOIRE, directeur de recherche (CNRS) ;
 - Mme Danièle GROSHENY, maître de conférences (Université de Lorraine) ;
 - M. Yves LE BISSONNAIS, directeur de recherche (Inra) ;
 - M. Jean-Michel PLANE, professeur des universités (Université Paul-Valéry Montpellier 3) ;
 - M. Thierry PONCHON, maître de conférences (Université de Reims Champagne-Ardenne).
- au titre des chercheurs, ingénieurs ou enseignants-chercheurs proposés par les présidents ou directeurs d'organismes de recherche :
 - M. Sébastien AMIGORENA, directeur de recherche (CNRS) ;
 - Mme Hélène KIRCHNER, directrice de recherche (Inria) ;
 - M. Rémy MOSSERI, directeur de recherche (CNRS).
- au titre des chercheurs, ingénieurs ou enseignants-chercheurs proposés par les deux conférences des chefs d'établissements mentionnées à [l'article L. 233-1 du code de l'éducation](#)
 - Mme Gilberte CHAMBAUD, professeure émérite (Université Paris-Est Marne-la-Vallée) ;
 - M. Jean-Marc HEINTZ, professeur (Bordeaux INP) ;
 - Mme Éliane KOTLER, professeure des universités (Université Nice Sophia Antipolis).
- au titre des chercheurs, ingénieurs ou enseignants-chercheurs proposés par la ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
 - M. Gérard BERRY, professeur (Collège de France) ;
 - Mme Pascale SAINT-CYR, directrice générale des services (Université Paris Diderot).
- au titre des représentants des étudiants proposés par les associations d'étudiants :
 - M. Julien BLANCHET ;
 - Mme Anne FRAQUET.
- au titre des personnalités qualifiées :
 - Mme Claire BONITHON-KOPP, professeure des universités – praticien hospitalier (Université de Bourgogne) ;
 - M. Claude BERTRAND, vice-président exécutif R&D et directeur scientifique (Ipsen) ;
 - Mme Cathy DUYKAERTS, directrice de la cellule exécutive (Agence belge pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur - AEQES) ;
 - Mme Geneviève LE FORT, directrice adjointe (Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité - AAQ) ;
 - M. Rafael LLAVORI DE MICHEO, responsable des affaires internationales et institutionnelles (Agencia Nacional de Evaluación de la Calidad y Acreditación - Aneca) ;
 - M. Laurent MALIER, directeur général *Techno and design platforms* (STMicroelectronics) ;
 - Mme Valérie MAZZA, directrice scientifique (Limagrain) ;
 - Mme Denise PUMAIN, professeure des universités (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).
- au titre des parlementaires désignés par la commission permanente compétente en matière d'enseignement supérieur et de recherche de chaque assemblée :
 - Sandrine DOUCET, députée de la Gironde ;
 - Jacques GROSPERRIN, sénateur du Doubs.

En savoir plus

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), créé par la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, a remplacé l'AERES à compter du 17 novembre 2014. Son organisation et son fonctionnement sont précisés dans le décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

- présentation du conseil du HCERES : <http://www.hceres.fr/PRESENTATION/Conseil-du-HCERES>